

L'écriture d'une tribune - Tutoriel

Les règles de base :

- 4000 signes espaces compris.
- Adapter la tribune aux lecteurs du média (une tribune dans les Echos sera différente d'une tribune dans Marianne par exemple).
- La tribune doit être dans l'actualité.
- Une tribune exprime une opinion et nécessite de prendre parti.
- Elle nécessite une légitimité de la part de l'auteur à s'exprimer sur un sujet. Il fait part de son expertise, exprime un avis et peut ouvrir le débat.
- Exposer un concept et le définir avant de le développer.
- Une tribune nécessite un travail de réflexion en amont pour rendre le propos intéressant et pertinent. Il faut apporter quelque chose de nouveau au débat.
- Nous n'avons pas la maîtrise du titre qui est généralement modifié par la rédaction.

La forme et le fonds :

- Accroche/introduction pour attirer l'attention du lecteur. Il faut montrer l'intérêt de la question soulevée et le lien avec l'actualité.
- Plusieurs paragraphes distincts (3 environ).
- Des phrases courtes et claires.

- Le corps de la tribune contient des chiffres, des données, des confrontations de faits et des anecdotes. Il faut justifier sa prise de position et préparer la conclusion.
- Une chute conclue, propose une vision d'avenir ou pose une interrogation. Il faut offrir des pistes de réflexion au lecteur, l'interroger.

Etape 1	Définir le message/sujet
Etape 2	Rédaction du plan de la tribune avec plan, introduction, environ 3 paragraphes et une conclusion.
Etape 3	Ecriture d'une conclusion qui doit marquer les esprits et traduire l'essence du message véhiculé.

Règles d'or :

- Saisir le lecteur
- Un titre percutant et ramassé
- Des phrases courtes
- Il faut que la tribune soit compréhensible et à la portée de tous.

Exemples de bonnes tribunes :

1/ "L'entreprise au service du bien commun" de Pierre Guillet et Pierre de Lauzun, Ouest France, 24 juin 2022

L'entreprise au service du bien commun. Quelle bonne idée ! Qui pourra ne pas être d'accord ? Mais d'un autre côté, combien y croiront ? L'idée est tellement ancrée dans les esprits que l'entrepreneur est d'abord soucieux de ses profits que l'on voit d'ici les hochements de tête. Rien de plus naturel pourtant.

Le premier paragraphe pose les bases, interroge et attire l'attention du lecteur. On montre l'intérêt du sujet avant d'en définir les termes. Ici, les questions permettent une mise en perspective.

D'abord bien sûr parce qu'une entreprise propose par définition des biens ou des services à des personnes qui peuvent les acheter ou pas. S'ils le font, c'est que cela

leur apporte quelque chose. Et proposer un service qui apporte quelque chose aux gens, c'est déjà œuvrer pour le bien commun. C'est aussi respecter la qualité de la vie commune, et éviter de troubler la confiance, en observant les lois sans jouer sur les failles de la réglementation.

Mais bien sûr quand on parle d'entreprise au service du bien commun, on va bien au-delà. Ce qu'on vise, c'est une entreprise qui, dans son action, inclut à côté du besoin de gagner honnêtement sa vie, le fait de reconnaître ses responsabilités multiples dans le cadre de la communauté humaine où elle déploie son action.

Définition des termes pour plus de clarté.
--

Des responsabilités multiples

Responsabilité envers les personnes de l'entreprise d'abord : une personne passe la plus grande partie de son temps actif dans son entreprise. Elle y cherche, outre un gagne-pain, une occasion de progresser et de développer ses talents, d'être incluse et de faire partie d'une équipe où elle est reconnue et estimée. Notre tâche est ici de susciter autant que cela nous est possible un cadre favorable, et notamment par une confiance bien placée.

Responsabilité envers l'environnement : l'idée est maintenant consensuelle, mais dans la pratique elle suppose un effort important sur soi-même, sur l'impact réel de son activité, directe ou indirecte.

Responsabilité envers les clients et les fournisseurs, et tous les partenaires commerciaux. Bien sûr les transactions sont libres et chacun en prend sa part. Mais on est responsable de la manière dont on traite ses partenaires, de la qualité de ses produits et de leur prix, ou de la manière dont on traite les personnes.

Responsabilité envers les communautés dans lesquelles on inscrit son action, et notamment localement. L'entreprise contribue à faire vivre des communautés, mais elle y est insérée et ne peut se désintéresser de la vie commune et de son impact sur elle.

Responsabilité envers nos successeurs : vendre ou transmettre une entreprise engage notre responsabilité. On n'entreprend pas pour simplement faire un coup en revendant au mieux. Mais on ne transmet pas non plus sans se soucier de ce que deviendra l'entreprise, fruit de nos efforts, et notamment de sa capacité à assurer autant que possible le même rôle dans la société.

Un programme de bon sens

Tout cela suppose de fédérer les énergies et si possible les enthousiasmes, en un mot de donner du sens. C'est pourquoi nous sommes engagés activement dans le processus de réflexion sur la raison d'être des entreprises. Mais bien entendu un tel souci est plus qu'un processus limité dans le temps : c'est une attention constante, une part essentielle de notre vocation. Cela suppose aussi une capacité à affronter ensemble les coups durs, à assumer la fragilité intrinsèque de toute personne et de

toute action, le besoin de changements parfois stimulants, parfois douloureux ; mais aussi de cultiver le potentiel pour les surmonter. Qui dit entreprise dit création, aventure, audace, mais aussi mission et souci des personnes. Vaste programme dira-t-on. Mais aussi, en y réfléchissant, un programme de bon sens, en tout cas de bonne volonté, qui ne reflète pas une quelconque idéologie. Sur lequel on peut donc tous se retrouver.

Chute qui marque, qui convainc le lecteur. Les EDC concluent en montrant qu'ils mettent en œuvre les principes qu'ils ont développés dans la tribune.

Aux Entrepreneurs et Dirigeants chrétiens, nous en sommes en tout cas convaincus. Et nous le mettons en œuvre. Vous trouverez 33 témoignages en ce sens dans *Humaniser l'entreprise, témoignages de dirigeants engagés*, que nous avons publiés en février. On y voit en temps réel l'entreprise au service du bien commun.

2/ “La réforme des retraites doit intégrer le travail post-retraite” de Caroline Young, présidente d'Experconnect, La Tribune, 17 mai 2022

La réforme des retraites doit intégrer le travail post-retraite

La retraite inactive est plébiscitée dans notre pays. Pourtant, les individus qui poursuivent une activité professionnelle se sentent mieux, vivent plus longtemps et en meilleure forme que les inactifs. Par Caroline Young, présidente d'Experconnect, économiste et démographe.

La France manque cruellement de main d'œuvre qualifiée. Les entreprises peinent à trouver de la main-d'œuvre et le manque de compétitivité du pays s'explique en partie par un taux de participation à l'emploi trop faible. Il existe pourtant une réserve immense et non-exploitée de talents disponibles : les jeunes retraités, désireux de travailler et de transmettre leurs savoir-faire.

L'introduction fait le constat de la situation actuelle du marché du travail. Elle interpelle le lecteur sur le manque de main-d'œuvre qualifiée et propose une solution avant d'énumérer les arguments.

Le travail post-retraite est indispensable à l'économie, bon pour les retraités et leur santé. Il est bon pour la gestion des ressources humaines, la sauvegarde et la transmission des compétences... Bon pour la consommation des ménages et l'équilibre des retraites.

Bon pour l'économie

Quand l'économie se prive de ses talents, ce sont nombre de compétences qui ne peuvent bénéficier aux entreprises, former les plus jeunes et être créatrices de richesses. Les pensions de retraite pourront être augmentées du revenu additionnel engendré par le travail post-retraite. Cela augmentera leur pouvoir d'achat.

Bon pour la santé des retraités

La retraite inactive est plébiscitée dans notre pays depuis toujours. Pourtant, on le sait, les individus qui poursuivent une activité professionnelle se sentent mieux, vivent plus longtemps et en meilleure forme que les inactifs.

C'est une réalité : plus longtemps on œuvre, mieux on vieillit. Reculer l'âge de la retraite de 60 à 65 ans équivaut à diminuer le risque de démence de 15 %. Les études médicales le prouvent : plus longtemps on fait « *tourner* » son cerveau, mieux et plus longtemps on vieillit dans des conditions satisfaisantes. Le travail post-retraite n'est pas une résurgence du bain mais un outil de lutte contre l'isolement social mortifère.

La France a besoin de tous ses talents. Il est nécessaire de mieux anticiper les fins de carrière. En 2035, un Français sur trois aura plus de 60 ans. Il sera difficile de se passer de leur contribution, sous peine d'un nouveau rétrécissement de l'activité. L'épanouissement professionnel de tous est ainsi la clé de la transmission du savoir.

Bon pour la transmission des savoirs

La métallurgie française aura besoin chaque année de 115.000 nouveaux talents à partir de 2025. D'ores et déjà, les besoins en ressources de l'aéronautique augmentent de façon fulgurante pour répondre aux nouvelles commandes. Si les employeurs s'efforcent d'attirer les jeunes talents prometteurs, ils redoutent de les former pour les voir partir aussitôt. Ce sujet va également toucher les start-ups industrielles françaises, nouveau vivier d'innovation et d'emplois. Le tutorat et la capacité des aînés à transmettre ce qu'ils ont acquis et vécu tout au long de leur carrière représentent une solution. Les seniors permettent la transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Le savoir-être est la clé de la cohérence et de la cohésion des équipes dans un contexte de diversité et de mélange intergénérationnel. Il est nécessaire de maintenir l'employabilité des seniors pour garantir la cohésion de l'entreprise.

Bon pour la consommation

L'âge moyen d'un acheteur de voiture neuve est passé de 49 ans en 2005 à 56 ans en 2020. L'activité industrielle est liée au revenu des retraités. En 2017, leur niveau de vie était supérieur de 5,8 % à celui de la moyenne de la population. Mais sa

dégradation annoncée (CSG, absence d'indexation sur l'inflation...) constitue une menace pour la prospérité économique.

Une réforme des retraites doit permettre aux retraités de pouvoir poursuivre une activité en améliorant le niveau de leur pension grâce à leurs cotisations sociales. Le travail post-retraite est l'instrument majeur de la liberté du salarié. Une information claire doit être donnée au senior pour l'éclairer dans son choix de poursuivre ou non au-delà de l'âge légal, une activité à temps choisi.

L'exposition des arguments est claire et organisée en paragraphes. La conclusion est concise et convaincante.

La France, qui fait face au vieillissement de sa population et à un accroissement de la dépendance, a besoin de tous ses talents pour assurer sa prospérité et l'épanouissement de ces derniers.